ANNEXE 1 : Dates limites d'adoption des délibérations en matière de fiscalite locale

Année n — Janv. / Fév. / Mars / Avril / Mai / Juin / Juil. / Août / Sept. / Oct. / Nov. / Déc. — **Année n+1** — Janv. n+1

15 Avril

⇨ Taux de fiscalité directe locale

⇨ Mise en place d'une intégration fiscale progressive

⇨ DMTO (cas général)

⇨ Contributions fiscalisées d'un syndicat

1er Mai

⇨ Versement transport

(pour une entrée en vigueur le 1er juillet).

1er Juillet

⇨ TEOM : institution dans un SM

⇨ Taxe locale sur la publicité extérieure.

Toute l'année

⇨ TEOM : institution de la RS (obligatoire).

⇨ Taxe sur les activités commerciales non salariées à durée saisonnière.

⇨ Taxe régionale sur les certificats d'immatriculation des véhicules.

⇨ Taxe régionale sur les permis de conduire.

⇨ Surtaxe sur les eaux minérales.

⇨ Versement pour sous-densité (VSD).

⇨ Taxe forfaitaire sur les cessions de terrains nus devenus constructibles.

1er Octobre

⇨ TH, TFPNB et TFPB :

- abattements,
- exonérations,
- dégrèvements,
- lissage triennal des hausses de valeur locative en cas de changement de caractéristiques des locaux d'habitation

⇨ Assujettissement à la THLV

⇨ Majoration de la valeur locative de certains terrains constructibles

⇨ CET : (CVAE + CFE)
- répartition de la CVAE au sein du bloc com[al],
- bases minimum de CFE,
- exonérations,
- abattements.

⇨ EPCI : option pour fiscalité ménages unifiée

⇨ IFER : répartition au sein du bloc communal.

⇨ TASCOM : - répartition au sein du bloc com[al]
- modulation du tarif.

⇨ Taxe add. au foncier non-bâti : répartition au sein du bloc communal.

⇨ Imposition forfaitaire sur les pylônes (pour le transfert à un EPCI à FPU).

⇨ Taxe de séjour.

⇨ Taxe sur les friches commerciales.

⇨ Taxe sur la consommation finale d'électricité.

⇨ Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

15 Octobre

⇨ Taxe sur les déchets stockés

⇨ TEOM (droit commun) : institution, zonage, plafonnement des valeurs locatives, exonérations, institution part incitative.

31 Décembre

⇨ CFE : exonérations prévues par les articles 1465 à 1465 B du CGI

⇨ EPCI : choix du régime fiscal.

15 Janvier n+1

⇨ TEOM : institution en cas de modification de la carte intercommunale

⇨ EPCI issus de fusion ou nouvellement créés : option pour la FPU

30 Novembre

⇨ Taxe d'aménagement :
- institution,
- renonciation (le cas échant)
- taux,
- exonérations.

⇨ TICPE : modulations du tarif.

1er Novembre

⇨ Versement transport (pour une entrée en vigueur le 1er janvier).

Légende :

CET : contribution économique territoriale

CFE : cotisation foncière des entreprises

CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

DMTO : droits de mutation à titre onéreux (Droit départemental d'enregistrement, Taxe départementale de publicité foncière)

FPU : fiscalité professionnelle unique

RS : redevance spéciale

SM : syndicat mixte

TEOM : taxe d'enlèvement des ordures ménagères

TFPB : taxe foncière sur les propriétés bâties

TFPNB : taxe foncière sur les propriétés non bâties

TH : taxe d'habitation

THLV : taxe d'habitation sur les logements vacants